

0420079H
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 42

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/01/2023

Réuni le : 30/01/2023

Sous la présidence de : Francis Gerard

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention CMQe Mobilité

Convention avec le GIPAL FORMATION dans le but de rassembler les acteurs du Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Auto'Mobilités Auvergne-Rhône-Alpes.

Convention à compter du 1er mars 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0